

AVIS PUBLIC À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

AMI N°01/DG/PRMP/CNPG/2025

RECRUTEMENT D'UN POOL DE FORMATEURS-CONSULTANTS POUR LE CENTRE NATIONAL DE PERFECTIONNEMENT À LA GESTION (CNPG)

1. Contexte et justification

Dans un environnement professionnel en constante mutation, marqué par l'évolution rapide des compétences, l'émergence de nouvelles technologies et la transformation des modes de travail, le renforcement continu des capacités constitue un impératif stratégique pour les institutions publiques comme pour les entreprises privées.

Le Centre National de Perfectionnement à la Gestion (CNPG), dans sa mission de promotion de l'excellence et de développement des compétences, entend jouer un rôle central dans l'appui aux administrations et au secteur privé en matière de formation continue. Dans cette dynamique, le CNPG engage une démarche proactive visant à constituer un pool de formateurs-consultants qualifiés, capables de répondre de manière flexible, innovante et ciblée aux besoins des organisations.

Ce vivier de compétences sera mobilisé pour :

- ✓ Concevoir et animer des formations adaptées aux priorités nationales, sectorielles et aux réalités des entreprises ;
- ✓ Assurer le transfert durable et opérationnel des compétences au sein du CNPG et des structures bénéficiaires ;
- ✓ Contribuer à l'adaptation des ressources humaines aux standards de performance, d'innovation et de digitalisation ;
- ✓ Renforcer la professionnalisation des agents publics et des travailleurs du secteur privé, en tenant compte des spécificités métiers et des référentiels de compétences en vigueur ;
- ✓ Appuyer l'ingénierie de formation à travers des diagnostics de besoins et la mise en œuvre d'approches andragogiques actives.

À travers cette initiative, le CNPG ambitionne de garantir une offre de formation de qualité, alignée sur les exigences du marché du travail, les priorités institutionnelles et les enjeux de développement durable. Le recrutement de ce pool permettra également d'assurer un renouvellement régulier des expertises, une évaluation continue des performances pédagogiques, et une meilleure réactivité face aux nouvelles demandes de formation.

2. Objectif général

Mettre en place un pool de formateurs expérimentés, spécialisés dans leurs domaines, régulièrement évalués, capables de répondre de façon dynamique et pertinente aux besoins évolutifs en formation continue, conformément aux standards pédagogiques du CNPG.

3. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de ce recrutement visent à structurer un vivier de formateurs capables de garantir la qualité, la pertinence et l'efficacité des actions de formation du CNPG. Il s'agit notamment de :

- ✓ Identifier et mobiliser des formateurs-consultants disposant d'une expertise avérée et actualisée dans les domaines prioritaires définis ;
- ✓ Garantir la qualité pédagogique des formations à travers des profils compétents, méthodologiquement solides, capables de concevoir, animer et évaluer des actions de formation selon une approche andragogique ;
- ✓ Assurer une couverture thématique cohérente avec les besoins des secteurs public et privé, en tenant compte des priorités nationales, des évolutions sectorielles et des innovations techniques ;
- ✓ Mettre en place un dispositif de veille et d'actualisation des compétences, afin que les formateurs puissent s'adapter continuellement aux exigences du marché du travail ;
- ✓ Constituer une base de données dynamique de formateurs certifiés et évalués, mobilisables rapidement dans le cadre des prestations du CNPG sur l'ensemble du territoire national.

4. Domaines de compétence recherchés

Le CNPG recherche des experts dans les domaines suivants, jugés prioritaires pour accompagner la transformation des institutions publiques et privées, la modernisation de la gestion et l'alignement avec les standards internationaux :

- Gestion et Management :

Compétences clés pour améliorer la gouvernance, la gestion des ressources humaines, financières, matérielles et le pilotage de projets complexes. 

- Audit, Contrôle interne, Comptabilité et Finance (secteur privé) :

Maîtrise des fondamentaux permettant d'assurer une gestion saine, transparente et conforme aux normes nationales et internationales.

- Économie-Finance, Audit et Comptabilité (secteur public) :

Essentiels pour garantir la bonne gouvernance, la redevabilité et l'efficacité dans l'utilisation des ressources publiques.

- Communication, Marketing et Vente :

Compétences stratégiques pour développer les relations avec les partenaires, améliorer la visibilité des institutions et dynamiser l'offre de services.

- Achats, Passation des marchés publics et Logistique :

Domaines sensibles en constante évolution, nécessitant rigueur, conformité et efficacité dans la gestion des ressources et la contractualisation.

- Informatique et Technologies de l'Information :

Expertises demandées pour renforcer la digitalisation, sécuriser les systèmes d'information, maîtriser les outils bureautiques et les usages professionnels du numérique.

- Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE) :

Compétences indispensables à la prévention des risques, au respect des normes qualité, sécurité et environnementales dans les organisations.

- Mines et Géologie :

Connaissances approfondies attendues dans les techniques d'exploitation, les normes en vigueur, et les enjeux de durabilité dans le secteur extractif.

- Réglementations spécifiques de l'administration publique :

Maîtrise des cadres législatifs, réglementaires et éthiques, essentielle à la modernisation de la gestion publique.

- Transformation digitale et outils Microsoft 365 :

Acquisition de compétences pour l'usage efficace des outils numériques collaboratifs dans un contexte de modernisation des services publics.

- Utilisation professionnelle de l'intelligence artificielle :

Initiation à l'intégration des technologies d'IA dans les processus de travail, avec une approche progressive adaptée aux besoins métiers.

- Ressources humaines et ingénierie de formation :

Développement des compétences en gestion prévisionnelle des emplois, conception et pilotage de dispositifs de formation.

- Suivi-évaluation, Gestion axée sur les résultats (GAR) :

Méthodes et outils pour planifier, suivre, évaluer les projets/programmes et mesurer les impacts de manière systématique.

- Soft skills (compétences comportementales) :

Compétences transversales nécessaires à l'efficacité individuelle et collective : leadership, communication, gestion du temps, esprit critique, etc.

5. Missions attendues

Les formateurs sélectionnés auront pour missions :

- ✓ Concevoir des modules de formation adaptés aux besoins identifiés ;
- ✓ Produire des supports pédagogiques et méthodologiques ;
- ✓ Animer des sessions de formation (en présentiel ou à distance) ;
- ✓ Évaluer les participants et faire des retours pédagogiques ;
- ✓ Fournir un rapport de mission à l'issue de chaque intervention ;
- ✓ Contribuer à l'amélioration continue des programmes de formation du CNPG.

6. Suivi et évaluation du pool de formateurs

Afin de garantir la pertinence, la qualité et la mise à jour continue des compétences du pool de formateurs, le CNPG mettra en place un mécanisme de suivi structuré, comprenant :

- ✓ Une évaluation annuelle de la performance pédagogique (basée sur les retours des bénéficiaires, des coordinateurs de formation et sur l'atteinte des objectifs) ;
- ✓ Une revue des compétences et de la documentation pédagogique, avec obligation d'actualiser les contenus selon les évolutions du marché du travail et les priorités nationales ;
- ✓ Une participation obligatoire à des séminaires internes de renforcement des capacités organisés par le CNPG. 

7. Profil recherché

- ✓ Diplôme de niveau Bac+5 minimum ou équivalent
- ✓ Minimum 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine d'expertise
- ✓ Expérience confirmée en formation pour adultes (andragogie)
- ✓ Solides aptitudes andragogiques et de communication
- ✓ Capacité à concevoir des modules adaptés aux besoins spécifiques
- ✓ Connaissance du contexte guinéen ou sous-régional souhaitée

8. Modalités de sélection

Les candidats seront évalués sur dossier, avec possibilité d'entretien, conformément aux articles 33 à 35 du Code des marchés publics de la République de Guinée. Les critères de sélection sont les suivants :

CRITÈRES	NOTE PONDERÉE POUR LE CRITÈRE
Pertinence du parcours académique et professionnel	30 points
Expérience professionnelle dans le domaine d'expertise	20 points
Expérience confirmée en formation pour adultes (andragogie)	20 points
Capacité à produire des supports pédagogiques de qualité	10 points
Aptitudes en communication	10 points
Disponibilité	10 points

NB : Le score minimum requis pour être sélectionné est de 75 points sur 100.

9. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

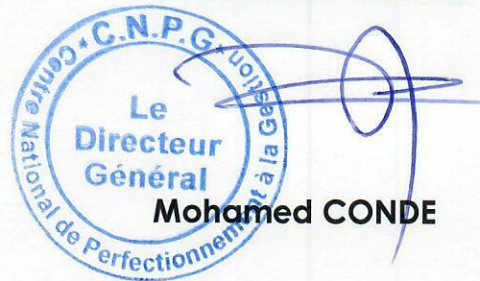
- ✓ Un CV détaillé
- ✓ Une lettre de motivation
- ✓ La liste des modules déjà animés ou développés
- ✓ Toute pièce justificative de l'expérience ou certification pertinente 

10. Dépôt des candidatures

Les dossiers sont à déposer à la Personne Responsable des Passations de Marchés du CNPG avec en objet : « Recrutement – Pool de formateurs CNPG » au plus tard le 20 juillet 2025 à l'adresse suivante : **Donka, Commune de Dixinn, BP : 881 Conakry, République de Guinée.**

Conakry, le 27 juin 2025

Le Directeur Général



**Le
Directeur
Général**
Mohamed CONDE